

PACKS FORÊT ET AGROFORESTERIE

Je sécurise ma déclaration PAC
et j'en profite pour choisir mes appuis techniques

Prestations de base :

- l'accompagnement de votre télédéclaration PAC avec expertise des conseillers pour l'optimisation des aides et le calcul prévisionnel du montant de vos primes ;
- enregistrements Phytosanitaires ;
- en zone vulnérable : analyse de réliquat azoté; PPF et enregistrements ;
- la possibilité de pouvoir être assisté par votre conseiller en cas de contrôle.



Un des PACKS ci-dessous

PACK AGROFORESTERIE

Vous souhaitez planter ou replanter des arbres ou des haies : pour augmenter le « capital biodiversité » de vos parcelles, produire du bois et/ou des fruits, réduire l'impact du vent sur vos parcelles, franchissez le pas et faite une évaluation de votre potentiel « arbres et bois » sur votre exploitation.

La prestation permet, au choix :

- d'affiner votre idée de plantation agroforestière et de savoir si vous aller franchir le pas (subvention de 80%) ;
- de concevoir votre plan d'aménagement de plantations de haies champêtres (subvention de 30% à 70%) ;
- d'évaluer la ressource bois existante et les possibilités de valorisation du bois.

54€ HT/ mois
en zone vulnérable : 61 € HT/ mois

PACK FORÊT

Vous souhaitez valoriser vos parcelles forestières et augmenter vos revenus, utiliser du bois sur votre exploitation, faites un diagnostic de vos parcelles forestières en choisissant ce PACK, **vous augmentez vos revenus de 3 000 euros par an nets d'impôts** (pour la vente de 100 stères par an en bois bûche).

Cette prestation permet de faire le point sur toutes les surfaces cadastrales, sur les moyens à mettre en œuvre pour sortir le bois et comment le valoriser. Avec cette prestation vous avez tous les éléments pour vous lancer dans la mise en place d'un nouvel atelier de transformation sur votre exploitation :

- Filets de bois bûche et de buchettes, sacs de paillage en GMS
- Bois bûche vrac pour les particuliers
- Sciages et bardage bois.

54€ HT/ mois
en zone vulnérable : 61 € HT/ mois

PACK PAILLAGE

Vous avez des difficultés à vous procurer de la paille ou faire votre paille vous demande trop de temps ; vous avez du bois à valoriser sur votre exploitation et vous souhaitez réduire votre facture d'achat de paille.

Avec le paillage Bois, **vous économisez 50% des achats de paille** en la remplaçant par du bois broyé issu de vos haies ou de vos forêts. Les résultats excellents et les plaquettes de bois ne posent aucun problème aux vaches ou aux brebis. La prestation vous permet de prévoir toutes les opérations pour mettre en place ce nouveau procédé. Nous assurons aussi un suivi de la mise en œuvre.

85€ HT/ mois
en zone vulnérable : 92 € HT/ mois

PACK SAPINS BIO

Si vous êtes situé dans le piémont Pyrénéen (hors zones calcaires), vous pouvez augmenter vos revenus en plantant et en vendant via un opérateur commercial des sapins de Noël en agriculture biologique. Pour en étudier la faisabilité sur votre exploitation, faites un diagnostic Sapin BIO. En choisissant ce PACK, **vous augmentez vos revenus disponibles de 5 000 euros/an/ha** (revenu prévisionnel théorique lissé sur une année pour une plantation de 2 ha de sapins).

54€ HT/ mois
en zone vulnérable : 61 € HT/ mois

CONTACTEZ NOUS

Par téléphone
Par email

05 61 02 14 00
accueil@ariege.chambagri.fr

CONTACTEZ la Chambre d'agriculture
32 avenue du Général de Gaulle
09000 Foix
05 61 02 14 00
accueil@ariege.chambagri.fr



AGRICULTURES & TERRITOIRES

CHAMBRE D'AGRICULTURE ARIÈGE

LES PACKS, C'EST QUOI ?



Un suivi technique sur la prestation de votre choix



L'accompagnement de votre télédéclaration PAC avec une expertise des conseillers pour l'optimisation des aides et le calcul prévisionnel du montant de vos primes



La possibilité de pouvoir être assisté par votre conseiller en cas de contrôle



Le logiciel Mes Parcelles à votre disposition avec le service d'assistance



Enregistrements Phytosanitaires **NOUVEAU**



En zone vulnérable :
- analyse de réliquat azoté
- PPF et enregistrements **NOUVEAU**

MAIS AUSSI TOUT AU LONG DE L'ANNÉE, PROFITEZ DE NOTRE OFFRE EXPERT BIO !

Bénéficier d'appuis renforcés en Agriculture Biologique en profitant **de trois journées de conseils spécialisés** comprenant un diagnostic global (commercial, technique, économique), une analyse approfondie de la faisabilité de votre conversion ou sur des évolutions majeures dans votre système d'exploitation. Cette offre est subventionnée à 80% par la Région OCCITANIE selon critères d'éligibilité à respecter. Solde à votre charge : 300 €.